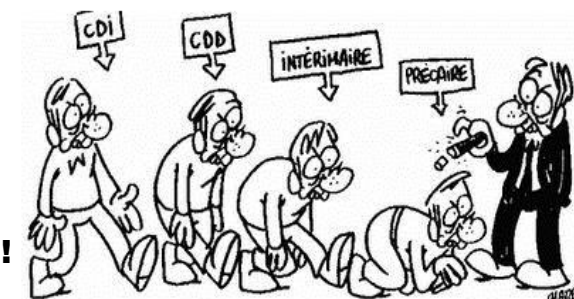


## Refusons un recul social gravissime !

Devant la loi Macron à l'Assemblée Nationale, le gouvernement a dégainé le 49-3, empêchant le vote. Après avoir choisi d'inscrire dans la loi les propositions du MEDEF sans concertation ni négociation avec les acteurs sociaux, le gouvernement passe à nouveau en force en contournant la représentation nationale. Encore un déni de démocratie !

**Le projet de loi Macron est une loi réactionnaire !**



**Une loi qui renforce l'exploitation des salariés :** Traitant aussi bien du travail du dimanche, des professions « réglementées », de l'épargne salariale, du permis de conduire ou des liaisons autocar, le texte s'entête, contre toute logique, à considérer que le retour à la croissance passe par la déréglementation, les privatisations et la diminution des protections des salariés !

Alors que tout le monde a pu constater que la libéralisation du travail (comprenez la casse des droits sociaux, échoue systématiquement à créer de l'emploi) le gouvernement fait adopter une nouvelle loi hyper régressive :

**- démolition du code du travail :** Le projet de loi Macron organise rien de moins que la suppression du Code du travail. Les contrats de travail deviendraient des contrats relevant du Code Civil. Le « lien de subordination juridique permanent » que constitue le contrat de travail ne serait plus reconnu. Tous les droits qui en découlent seraient amenés à disparaître.

**- abandon de la médecine du travail - suppression du délit d'entrave :** Parce que la médecine du travail est une médecine spécialisée, qui remplit un rôle de prévention des risques liés au travail, y compris des risques psycho-sociaux, elle s'attire les foudres du patronat. L'objectif de la loi est clair : permettre de licencier plus et plus vite pour inaptitude. C'est-à-dire sécuriser les employeurs, en sacrifiant la santé des salariés.

**- « patron-isation » de l'inspection du travail :** Après avoir supprimé 10% des postes d'agents de contrôle, le gouvernement veut maintenant faire en sorte que les employeurs échappent le plus possible aux tribunaux et aux audiences publiques, en remplaçant des sanctions pénales par des amendes administratives qui seraient infligées (ou pas !) par la DIRECCTE ou en créant une procédure de transaction pénale. Au passage, Macron veut retirer à l'administration du travail sa compétence en matière de contentieux pré-électoral. Voilà ce que signifie « renforcer les prérogatives du système d'inspection du travail » pour le gouvernement.

**- déstructuration du dialogue social :** « Les sanctions pénales associées au délit d'entrave au fonctionnement des instances représentatives du personnel seront remplacées par des sanctions financières ». Le projet de suppression des CHSCT est déjà en marche. Les autres instances ont un pied dans la tombe. Aucun contre-pouvoir ne semble devoir survivre.

**Le droit à la parole et la liberté d'expression ne doivent pas s'arrêter à la porte des entreprises !**

**- libéralisation des transports en commun :** Une loi contraire aux valeurs du Service public En organisant la libéralisation du transport par autocar, la loi Macron met directement en concurrence le rail et la route.

**- déréglementation du travail du dimanche :** Ne nous y trompons pas : l'Etat lui-même estime que cette mesure ne va pas sauvegarder l'emploi, mais au contraire va générer la disparition de 30 000 emplois !

**Hollande, Valls et Macron vont au bout des rêves du Medef :**

**Ils construisent une France tiers-mondialisée : un paradis pour les milliardaires, un enfer pour les autres !**

Au lieu de passer en force, le gouvernement ferait mieux d'entendre les salariés. Des alternatives aux politiques d'austérité existent. Pour créer des emplois il faut agir pour une ré-industrialisation de notre pays et le développement des services publics, pour une autre répartition des richesses, pour l'augmentation des salaires et des pensions.

**CONTRE la loi Macron**

**POUR une autre politique pour sortir de la crise et pour la satisfaction des besoins :**

- une hausse des salaires, des pensions de retraites et des minima sociaux ;
- des droits renforcés pour les salariés, avec les moyens de contrôle et de justice pour les faire respecter
- une vraie politique industrielle qui réponde aux besoins de la population ;
- le développement de services publics modernes, efficaces dans l'ensemble des territoires.



**LE PACTE DE RESPONSABILITÉ  
MACRON ET LE MEDEF ...**

**ET LES EMPLOIS ?  
VOUS ALLEZ EN CRÉER ?**



PACTE DE RESPONSABILITÉ: DONNANT-PRENANT?



**Tous mobilisés et en lutte le Jeudi 9 avril 2015 !**